



APPEL DE CANDIDATURES
COMITÉ CONSULTATIF ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville de Bromont recherche des résidents qui souhaitent siéger bénévolement au sein du comité consultatif environnement et développement durable dès juillet 2022.

Ce comité est un groupe de travail constitué en vertu du règlement municipal n°1113-2022 portant sur les commissions et les comités. Les rencontres ont lieu le 2^e mardi de chaque mois, de 15h30 à 16h30.

Composition
<ul style="list-style-type: none">- Deux membres du conseil- Le directeur de l'urbanisme, de la planification et du développement durable- La coordonnatrice en environnement- Quatre citoyens bénévoles- Un membre du conseil d'administration de la Société de conservation du mont Brome (SCMB)- Un membre du conseil d'administration de l'organisme Action conservation du bassin versant du lac Bromont (ACBVLB)

Mandat
<p>Fournir des orientations, faire des recommandations afin d'aider le conseil à prendre des décisions éclairées en matière de qualité et de protection de l'environnement en tenant compte du plan de développement durable de la Ville de Bromont et du plan d'action qui en découle.</p> <p>Étudier et formuler des recommandations portant, notamment, sur la protection de l'eau, de l'air, des sols, de la conservation des milieux naturels, de la gestion des matières résiduelles ainsi que de la lutte aux changements climatiques et aux mesures d'adaptation.</p> <p>Durée du mandat : deux (2) ans et peut être renouvelé sur recommandation du conseil.</p>

Les résidents intéressés doivent faire parvenir une **lettre d'intérêt** dans laquelle ils exposeront leurs compétences, expertise ou formation en matière d'environnement. La lettre doit être transmise à environnement@bromont.com avant le **20 juin 2022**.

Pour tout complément d'information, veuillez communiquer avec Marc Béland au 450-534-2021 p.2234.

Bromont, ce 7^e jour du mois de juin 2022.

Ève-Marie Préfontaine, greffière